

Assemblée Générale Ordinaire 2023

**Samedi 5 août 2023 à 8h30, au foyer rural,
derrière la mairie de Saint-Sauveur-Camprieu.**

ÉMARGEMENT : 8h30

ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE 2022 : 9h00

ORDRE DU JOUR :

- La chasse
- Risques et pollution minière dans le Gard
- La Biodiversité dans le Massif de l'Aigoual, pétition
- L'eau pour la consommation humaine/La Lozère
- L'eau / Le transfert à la Communauté de Communes Causes Aigoual Cévennes
- Le lac du Devois et le lac des Pises
- La gestion des déchets, TA vote
- Le loup, TA vote
- Le climat

L'ASSOCIATION

- Renouvellement du bureau : élection
- Rapport moral du président, quitus et vote
- La situation financière de l'association : rapport du trésorier 2022-2023, vote;
- Présentation du budget 2023-2024, vote
- Quitus au bureau pour le rapport moral, vote
- Cotisations, vote
- Questions diverses

REMERCIEMENTS : 11h 45

Les questions que vous souhaitez porter à l'ordre du jour doivent être présentées, par écrit.

Tout membre désirant présenter sa candidature au bureau doit en faire la demande par écrit avant la réunion.

Votre présence est indispensable afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association.

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée Générale, prière de nous faire parvenir, dans les plus brefs délais, votre cotisation et POUVOIR.

Sauf erreur de notre part, vous n'avez pas réglée votre cotisation 2023 si une croix est inscrite dans cette case	X
---	----------

Est membre de l'association toute personne à jour de sa cotisation exercice 2023.

Adhésion personne mineure, 1 € ; étudiants et personne sans emploi, 10,00 €. Ouvrent droit à une réduction d'impôt l'adhésion de base : 25,00 € ; l'adhésion de soutien : 50,00 € l'adhésion bienfaiteur : 100,00 € et les dons.

Le Secrétaire, Camprieu, le 20 juillet 2023

Association Causes-Cévennes d'action citoyenne

Avenue du Devois, Le Devois, Saint-Sauveur-Camprieu, 30750, tél. 0467826111
Site internet : <http://www.accac.com>, courriel : adhca@live.fr, accacinfos@free.fr